



## DÉCLARATION UE DE CONFORMITÉ

1. EPI catégorie III : Protection auditive sur mesure.
2. Fabricant : **SURDIFUSE**  
19 rue des petites écuries  
75010 Paris.
3. La présence déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant : **SURDIFUSE Interson by Prodways**
4. Objet de la déclaration : **Passtop EP2**



5. L'objet de la déclaration décrit au point 4 est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable : Règlement (UE) 2016/425 du Parlement Européen et du Conseil du 09 mars 2016 relatif aux équipements de protection individuelle.
6. Référence des normes harmonisées pertinentes appliquées ou des autres spécifications techniques par rapport auxquelles la conformité est déclarée : **NF EN 352-2 : 2003.**
7. L'organisme notifié Aliénor Certification n°2754 a effectué l'examen UE de type (module B) et a établi l'attestation d'examen UE de type n° 2754/0080/159/12/19/1043

Signé par et au nom de : **Rémy GARREL, Directeur Général SURDIFUSE Interson by Prodways.**

19 rue des petites écuries – 75010 Paris - Tél : 00 33 (0)1 47 70 97 11  
www.surdifuse.com – contact@surdifuse.com

SIRET 325 080 471 00056 – APE 3250 A – TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 30 325 080 471